

## Compte rendu du conseil municipal du jeudi 18 juillet 2019

Etaient présents :

André Bouthemey, maire, Michel Bouvier, Bruno Delalande, Stéphane Jeuland, Pascal Grandgirard, Angélique Genouel, Jérôme Drouillé, Rémi Baron, Sophie Niez, Fernand Geffrault

Etait absente ayant donné procuration : Françoise BUSSON à Michel BOUVIER

Etaient absents : Yannick Martin, Meddy Delahaie

Secrétaire de séance : Fernand Geffrault

Date de convocation : 13/07/2019

Date d'affichage du compte rendu : 10/08/2019

### 1. Approbation du dernier conseil municipal

Monsieur Le Maire revient sur le compte rendu du conseil municipal du 27 juin dernier et demande s'il y a des questions sur ce rapport. En l'absence de remarques, ce conseil est donc adopté.

### 2. Financement des travaux d'assainissement.

Pour le financement des travaux d'évacuation des eaux pluviales de la rue de la Fontaine, un nouveau busage mieux dimensionné s'est avéré nécessaire.

Pour financer ces travaux de 76.000 € un appel d'emprunt a été demandé aux banques pour une durée de 15 ans.

Deux banques ont répondu

Caisse d'épargne, frais de dossier 300€, taux 1,9%

Crédit mutuel ; frais de dossier 150€, taux 0,73%

A l'unanimité, le conseil opte pour le crédit mutuel

### 3. Personnel

Création d'un poste à mi-temps pour les services techniques de la commune.

Contrat sur une durée de 3 ans, potentiellement renouvelable une fois.

Ce mi-temps s'ajouterait à l'autre mi-temps, service animation, avec la même définition de durée

Le conseil adopte la résolution.

L'agent concerné a été dûment informé au préalable. Il aura donc un temps complet au service de la commune.

### 4. Questions diverses

Monsieur Le Maire informe des travaux concernant la salle des associations (salle de motricité des maternelles). Débouchage de sanitaires et réfection des joints défectueux. Suppression d'un lavabo sur deux, création d'un plan incliné, réfection de peinture et nettoyage de l'ensemble. Les travaux de plomberie s'élèvent à 2353 euros et seront réalisés par Ludovic Malécot, les travaux de peinture et d'accessibilité seront réalisés par les agents communaux pendant l'été.

Travaux sur le réseau des eaux pluviales près du terrain de sport.

Jérôme Drouillé, responsable de l'Espérance Football, s'indigne des dommages collatéraux sur le terrain de foot. Des engins ont traversé le terrain mettant à mal le gazon nouvellement drainé. Les abords immédiats du terrain sont endommagés. Cela remet en cause les engagements et projets que l'association de sports a pris : entraînements, tournoi à la fin du mois d'août et autres.

Monsieur Le Maire indique qu'il reprendra contact avec le chef de chantier pour le respect des engagements, interdiction de passer sur le terrain avec les engins, remise en état du gazon après les

travaux d'assainissement

Fibre optique.

Bruno Delalande dresse un état des lieux sur le déploiement de la fibre optique.

Elle est répartie en plusieurs zones, tout a pris du retard ;

Seule une zone fonctionne. Les autres connaissent des dysfonctionnements, des câbles défectueux à remplacer, difficultés de raccordement, problème avec la SNCF pour traverser le passage à niveau aux Lacs. Le fait que plusieurs entreprises indépendantes interviennent ajoute au retard constaté.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au jeudi 26 septembre 2019 à 19h30

La séance du conseil municipal est levée à 21h